FRC 2.15438 /5438

CORPS LÉGISLATIF.

Case FRC 11850

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

58

DE

GOURLAY (de Loire-inférieure),

Sur le système de brigandage et d'assassinats organisé dans les départemens de l'ouest.

Séance du 26 vendémiaire an 8.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

L'INSURRECTION du mois de mars 1793, fomentée par les partisans du trône et de l'autel, a jeté de profondes racines de guerre civile dans les malheureux départemens de l'Ouest. L'infernal cabinet de Londres, source féconde et intarissable de nos déchiremens intérieurs, a constamment alimenté cette funeste guerre en vomis-

une égale sagesse les faveurs de la fortune et ses disgraces.

Dans ce dernier jour de gloire où nous décernions de nouvelles palmes triomphales à nos guerriers, où nous chantions le retour des héros, le cyprès étendoit sur nous son ombre funèbre, des accens de douleur et de regrets nous annonçoient que notre collègue Baudin (des Ardennes) avoit vécu.

Son ame, toujours vertueuse, s'est détachée de ce monde avec ce calme et cette quiétude qui signalent les derniers momens des justes; elle jouit déja de la félicité qui leur est réservée.

Aussi les républicains ont moins pleuré sur lui que sur la patrie, qui, par cette fin aussi prématurée qu'inattendue, a perdu un de ses plus sages et de ses plus utiles législateurs.

J'ai plus connu ses actions que sa personne.

Elles avoient commandé mon estime, engagé mes affections;

Elles m'ont fait mêler mes larmes à celles de ses amis, de tous les amis de la liberté.

Mais je sens combien je suis insuffisant pour célébrer dignement sa mémoire et les exemples qu'ils nous a légués.

Je laisserai donc à la voix éloquente de l'amitié, coopératice de ses travaux, le soin de nous faire connoître comment il servit son pays, comment, inflexible ami de la vertu et de la vérité, il sut, avec la même austérité, réclamer les droits du peuple et lui rappeler ses devoirs.

Je me bornerai, citoyens représentans, à demander que des témoignages solemnels d'estime et de deuil publics ornent la tombe de cet illustre collègue.

En conséquence je propose d'abord que la commission chargée de présenter un projet sur les mesures à prendre

par le Corps législatif, en cas de décès d'un de ses membres, soit invitée à faire incessamment son rapport.

Je demande en outre qu'elle soit chargée d'examiner s'il est juste, moral et politique de décerner des honneurs à la mémoire des fonctionnaire publics dont la vie toute entière n'a cessé d'être utile à la patrie, et notamment au citoyen Baudin (des Ardennes).

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Brumaire an 8.